

**Ordination sacerdotale**  
**Samedi 29 juin 2002 – Cathédrale de Strasbourg**

Très chers ordinands,  
Très chers frères et sœurs dans le Christ,  
Chers amis,

Notre joie est grande assurément, n'est-ce pas, de célébrer aujourd'hui en notre cathédrale l'ordination de ces nouveaux prêtres. La vérité nous oblige pourtant à reconnaître qu'elles n'ont pas manqué autour de nous, ces jours-ci, les interrogations voire les déplorations de ce genre : « Trois ordinations sacerdotales seulement à Strasbourg cette année ? Comment cela est-il possible ? N'y en avait-il pas neuf l'an dernier encore ? Ne faut-il pas s'inquiéter vraiment, si le nombre des ordinands en vient à se réduire pareillement ? »

### **1. La question du nombre**

La question du nombre n'est pas, c'est clair ou ce devrait l'être, une question négligeable. Nous nous en sommes bien rendu compte, ces derniers temps encore, en Conseil épiscopal, alors qu'il s'agissait pour nous de procéder aux nominations et aux changements de postes habituels en cette période de l'année. Elles sont nombreuses, en effet, les explications qu'il a fallu apporter, et les démarches qu'il a fallu faire en conséquence, auprès des conseils de fabrique, des autorités municipales et des communautés paroissiales qui ou s'inquiétaient ou craignaient, non sans raison faut-il le préciser dans biens des cas, de se voir retirer temporairement ou définitivement leur prêtre, leur curé.

La situation est si préoccupante qu' en France il existe même quelques diocèses où il n'y a en formation qu'un très petit nombre de candidats au sacerdoce. Il y en aurait même l'un ou l'autre sans aucun séminariste.

Quelles réflexions un tel état de choses peut-il nous inspirer ? Et vers quelles décisions est-il susceptible d'orienter notre Église ? – Il ne serait pas responsable, en tout cas, de censurer systématiquement ce genre de questions et de se contenter de s'en remettre aux mains de la Providence, en attendant des jours meilleurs qu'on ne s'emploierait aucunement soi-même à préparer...

## 2. L'importance de la mission pastorale

Le premier bénéfice que nous pouvons récolter d'une réflexion sérieuse sur la situation que je viens très rapidement d'évoquer, est de l'ordre d'une prise de conscience à plusieurs niveaux.

À un premier niveau, cette prise de conscience peut concerner l'importance de la fonction pastorale propre de l'Église en ce monde et, particulièrement, de la mission des prêtres dans la société. Bientôt ce n'est pas seulement la doctrine de la foi qui va nous enseigner sur ce point ; nous en vérifierons et expérimenterons de plus en plus l'importance, dans nos paroisses et dans nos communautés, par les manques mêmes que nous ressentirons ! Il importe que l'Évangile soit annoncé dans notre monde, que les sacrements soient célébrés, – à commencer, bien sûr, par l'Eucharistie –, et qu'ainsi le peuple de Dieu soit rassemblé dans la foi et pour la prière. Quoi qu'il en soit de la taille, des modalités et de la périodicité des rassemblements du peuple de Dieu, toutes choses qui peuvent varier, il importe, en tout cas, qu'ils aient lieu, qu'ils soient assurés et qu'il y soit donc présidé.

Si, par exemple, plus jamais, jamais, l'eucharistie dominicale n'était célébrée en tel lieu, telle église ou telle communauté, paroissiales ou non, c'est bien évidemment un élément essentiel à la structure locale de la vie sociale qui disparaîtrait : n'avons-nous pas, hélas, commencé à le vérifier ? Mais ce qui s'effacerait en même temps, c'est aussi un ensemble de signes vivants de ce qui, jusqu'à maintenant du moins, a permis à des générations d'hommes et de femmes, de couples et de familles, d'enfants et de personnes âgées, de malades et de pécheurs, de donner un sens à leur vie, de traverser épreuves et difficultés, de développer engagements et générosités, d'orienter toute leur existence en fonction à la fois d'une vraie confiance et d'une espérance fondée.

Le sens de toute la mission pastorale de l'Église est là : permettre à ceux qui le désirent et qui en font le libre choix, de donner tout son sens à leur vie par référence : 1) à la Parole de vie qu'annonce la foi, 2) aux Sacrements de vie que célèbrent les croyants de cette foi, et 3) à la Communauté vivante rassemblée par cette foi et par cette célébration.

Ainsi, le fait que le nombre des prêtres se réduit peut-il conduire, et conduit-il de fait souvent, à la prise de conscience de l'importance de la mission pastorale de l'Église dans notre société moderne. Et même si certaines personnes

estiment pouvoir faire comme si, après tout, il suffisait de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et comme s'il n'y avait qu'à accepter de faire son deuil de tout cela, ils ne sont pas rares, parmi nous, ceux qui, en ces évolutions, commencent à s'interroger sur ce qu'il adviendrait d'une société dans laquelle pourrait peu à peu s'étendre un vide spirituel total, avec les conséquences extrêmes tant au plan des dérives sectaires qu'au plan des désarrois éthiques et des dérapages du côté de la violence sociale qui ne manqueraient pas alors d'en résulter.

### **3. L'affaire de toute l'Église**

On peut et doit cependant faire un pas de plus, me semble-t-il, dans l'ordre de la prise de conscience à laquelle devraient conduire les évolutions du présent que je ne fais ici qu'évoquer rapidement. Si l'on peut être conduit à réaliser que la mission pastorale de l'Église a, peut-être, tout compte fait, plus d'importance qu'on ne le croyait, on peut aussi découvrir que les prêtres ne sont pas seuls à porter dans le monde la responsabilité du témoignage à rendre à l'Évangile, et de l'engagement à faire vivre l'Église. Cette double responsabilité incombe de fait à tous les chrétiens, et chacun d'eux est dès lors de fait appelé à prendre sa part de la vie de toute l'Église dans le monde d'aujourd'hui.

Il y eut un temps, nous le savons bien, où pratiquement tout ce qui relève de l'Église était assuré par les seuls prêtres... qui étaient du reste si nombreux que, en certains lieux et à certains moments du moins, ils pouvaient aussi s'occuper même de choses qui, en vérité, ne les concernaient guère !!

Or ce temps n'est plus certes. Mais le changement dès lors intervenu ne comporte pas seulement des aspects déplorables. On ne peut que se réjouir, par exemple, de voir de nombreuses mamans, et certains papas, faire de la catéchèse et de l'enseignement religieux, préparer des enfants (ou des adultes) au baptême, à la confirmation, au premier pardon, à la communion eucharistique. On ne peut que se réjouir de voir de nombreux fidèles, non-prêtres, s'engager dans la préparation au mariage ou dans l'animation liturgique, et se charger de nombreuses tâches paroissiales autrefois exclusivement assurées par "les curés".

Par ailleurs et plus encore, on ne peut que se féliciter, chez nous en Alsace en particulier, de voir se développer, sous le nom de "coopérateurs de la pastorale" – ils sont plus de 150 –, le nombre de ministres laïcs, c'est-à-dire de chrétiens qui

accomplissent à temps professionnel plein des tâches essentielles à la vie de l'Église, après formation et discernement appropriés, avec cahier de charges officiellement défini par les responsables compétents, et avec lettre de mission officiellement adressée par l'autorité épiscopale elle-même.

Comment ne pas être heureux de voir, ainsi, la vie de l'Église portée par un nombre croissant de ses membres non-clercs. Même si la raréfaction des prêtres, qu'on ne peut que déplorer, a joué pour favoriser l'évolution en ce sens, cette apparition et cette augmentation des activités et des responsabilités des laïcs est très loin de s'expliquer uniquement par les pénuries du clergé. Elle correspond aussi à l'importance et même à la nécessité de l'association de tous les membres de l'Église à la vie de toute l'Église. L'existence du peuple de Dieu n'est pas affaire de cléricisme ; l'Église n'est pas l'affaire des seuls "curés" !

#### **4. Nécessité du ministère ordonné**

On peut penser qu'à certaines conditions, les prises de conscience qui s'opèrent ainsi représentent un signe des temps, une grâce pour notre temps. Reste qu'un ministre *laïc* n'est pas et ne sera jamais un ministre ordonné. Sauf, bien sûr, si un jour il était ordonné ; alors, il serait justement devenu ministre *ordonné* !

Or, selon la foi catholique en tout cas, le ministère ordonné est essentiel à la vie de l'Église. À la lettre, l'Église n'est pas et ne peut pas *être* sans lui, qu'il s'agisse du ministère des évêques, des prêtres ou des diacres. L'ordination de ce jour nous invite évidemment à nous concentrer sur les prêtres : la grande prière de leur ordination nous fera nous adresser tout à l'heure au Dieu qui est « source de toute vie et de toute croissance », pour lui demander de mettre en œuvre son plan de « former le peuple sacerdotal » et, pour cela, de « susciter [en son sein], par la force de l'Esprit Saint et selon les divers ordres, les ministres de Jésus le Christ, [son] Fils bien-aimé ».

Ces ministres sont choisis et consacrés, ils sont ordonnés et envoyés pour être les instruments qualifiés, les serviteurs habilités, les intendants fidèles de l'œuvre du salut. C'est par eux que le Peuple de Dieu est « régénéré par le bain de la nouvelle naissance » – je cite toujours la grande prière d'ordination que nous prions tout à l'heure – ; c'est par eux que le peuple des croyants « reprend des forces à l'autel de Dieu », et par eux que « les pécheurs sont réconciliés et les malades relevés ».

## 5. Réinterrogations et réajustements aujourd'hui

Mais s'il est, ainsi, de toute nécessité qu'existent dans l'Église de tels ministres ordonnés, qu'advient-il, qu'advindra-t-il si ceux-ci viennent à manquer, ou du moins à voir leur nombre considérablement se réduire ? C'est une "bonne question", quand même : qui pourrait le nier ?

– La première chose à faire est évidemment alors – je répète : évidemment ! – de *prier*. Le faisons-nous assez ? Demandons-nous suffisamment au Seigneur d'envoyer des ouvriers à sa moisson ? Et si, oui, nous le faisons, nous devons le faire davantage encore. Nous prendrons du reste bientôt des initiatives en ce sens pour notre diocèse.

– La deuxième opération à envisager est de nous efforcer à la relance : *d'adresser des appels*. Nous le faisons aussi ; nous nous efforçons de saisir les occasions qui peuvent se présenter pour cela, les rencontres de jeunes ou les visites pastorales, par exemple. Notre Service diocésain des vocations s'emploie et même s'ingénie, pour sa part, à trouver des formules de sensibilisation et des moyens d'accompagnement. Et je dois à la vérité de dire que tout cela ne reste pas sans porter du fruit, puisqu'il y a toujours un Grand Séminaire à Strasbourg pour le diocèse de Strasbourg, et que – je souhaite qu'on le sache et qu'on se le dise – pas moins de dix nouveaux candidats y sont entrés en première année en octobre dernier...

Pour autant, il ne faut pas se mettre un voile sur les yeux ! Depuis juin 2001, il y a donc un an exactement, il est décédé 25 prêtres dans notre diocèse. Et l'on peut dire que la moyenne des ordinations depuis une bonne dizaine d'années tourne, chez nous, autour de cinq ou six prêtres. Je souhaite évidemment que leur nombre progresse et, pour ma part, avec d'autres, je m'y emploie de tout mon cœur, de toutes mes forces. Et je n'ai certes pas l'intention de changer d'attitude... mais qui connaît l'avenir ?

– La troisième chose est évidemment de *s'organiser*, et de le faire à l'échelle de l'ensemble de notre Église. Cela aussi, nous le faisons. C'est même devenu un chantier tout à fait considérable, et prioritaire, dans notre diocèse sous le nom de "Réaménagement pastoral". Ce n'est pas le lieu d'entrer dans de grands développements sur ce point ; il est néanmoins intéressant de le signaler dans le contexte de la réflexion que je vous propose à l'occasion de cette ordination.

Il ne s'agit en effet pas seulement de regrouper des paroisses, il s'agit d'améliorer l'ensemble de la "donnée" pastorale, compte tenu de cette évolution des ministères que j'évoquais. Et il s'agit de le faire en réorganisant certes les assemblées et les lieux de culte, en constituant des "communautés de paroisses", et en particulier en jouant la carte des collaborations à l'échelle de ce que nous appelons les "zones pastorales". Mais rien de tout cela ne portera du fruit à long terme si nous ne procédons pas, dans le même temps et à travers tout cela : d'une part à une meilleure proposition, aux divers territoires et communautés, des diverses modalités de la vie de l'Église (meilleure proposition pour l'annonce de la Parole, pour la célébration sacramentelle, pour l'organisation des différentes diaconies), et d'autre part à une meilleure articulation des prestations à demander aux divers acteurs de la vie de l'Église (prêtres, diacres, coopérateurs et coopératrices, "bénévoles" occasionnels et "contributeurs" divers). Les nombreuses visites pastorales effectuées me portent à penser qu'il n'est pas exclu que, si nous savons être lucides et responsables dans la mise au point et la mise en œuvre de cette rénovation de notre Église appelée "réaménagement pastoral", tout cela pourra porter du fruit « pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

## **6. Une question posée**

Prier, relancer l'appel, nous organiser : est-ce que cela suffira ? – Dieu seul le sait, à vrai dire. Certains, qui en doutent, en viennent à penser que, tout le reste étant dit, l'Église devrait ici se poser la question de proposer l'ordination à des gens mariés. Autrement dit : de ne plus lier systématiquement l'ordination au sacerdoce au propos de célibat. Faut-il nécessairement l'exclure ? – Un nombre important de membres et de responsables de l'Église ne sont pas portés à le penser, et je les comprends. Cela dit, personnellement, je ferais valoir ici, en tout cas, trois convictions que je verrais comme autant de conditions :

– D'abord, je dirais qu'il ne peut y avoir là de décision qu'à l'échelle de l'Église catholique, c'est-à-dire, pour nous, de l'Église à la fois universelle et romaine. Il importe d'autant plus de le rappeler que nous fêtons aujourd'hui saint Pierre et saint Paul. Il est donc exclu, première condition selon moi, qu'un évêque tranche ici tout seul : ce serait contraire au sens même de sa mission.

– Deuxième condition que je verrais : que ne soit pas par là remise en cause l'importance de la ministérialité laïque. Je viens d'en dire l'importance ; j'ajoute maintenant que je ne crois pas qu'il soit ni possible ni souhaitable de la remettre en

cause, même s'il faut toujours l'ajuster. Et je souhaite donc que l'on veille soigneusement à ce que, fût-ce de manière détournée, fût-ce sans le vouloir, on ne revienne pas à une mentalité cléricale... comme si l'on voulait donner à penser que, pour avoir une vraie responsabilité dans l'Église, il faudrait nécessairement être prêtre, c'est-à-dire "curé" !

– Troisième condition : que l'on ne déprécie pas, pour autant, la forme actuelle d'exercice du sacerdoce catholique dans l'Église latine. Cela a toujours du sens, cela aura toujours du sens, et peut-être même de plus en plus de sens, de donner intégralement sa vie, de consacrer intégralement son existence au service de l'Évangile et de l'Église pour et dans ce monde – c'est-à-dire : de leur donner tout ce qu'on pourrait consacrer à la fondation d'un foyer, à la vie d'une famille.

## **7. Ce qui nous incombe maintenant**

Très chers frères et sœurs, compte tenu du nombre réduit des ordinations sacerdotales actuellement dans notre Église et compte tenu des questions qui ont été et sont posées de divers côtés à partir de là, il m'a semblé que le souci de la clarté et le sens de la responsabilité m'invitaient à aborder ces interrogations du présent et de l'avenir que je viens brièvement d'évoquer.

Cela dit, je ne m'en réjouis que davantage, évidemment, de pouvoir toujours compter, à Strasbourg et en Alsace, sur *un Séminaire* diocésain toujours vivant. Je lui apporte tout mon soutien et tous mes encouragements, pour qu'il accomplisse toujours, et mieux encore si possible, son infiniment précieux service de notre Église.

Plus précisément, je me réjouis plus que je ne saurais le dire, d'ordonner aujourd'hui en cette cathédrale trois *jeunes prêtres*. Je leur dis à chacun d'eux mon estime pour leur démarche, et pour le témoignage qu'elle nous donne à tous. Et je leur exprime ma reconnaissance devant la disponibilité qu'ils manifestent pour le service de notre Église, en même temps que pour la générosité que suppose cette disponibilité et pour l'engagement qu'elle traduit. Il est bon, frères, que vous soyez aujourd'hui ordonnés. Nous nous en réjouissons avec vous. Soyez-en remerciés, soyez-en bénis !

J'appelle *tous les prêtres* déjà ordonnés qui sont ici à se renouveler, à la faveur de cette ordination, dans la conscience de la spécificité et de l'indispensabilité

de leur mission en ce monde, avec les exigences propres qui en conditionnent l'exercice.

J'invite *les diacres, les coopérateurs et coopératrices de la pastorale* et tous les chrétiens qui accomplissent un service d'Église, quel qu'il soit, à situer leur propre engagement et leur propre tâche en référence et en articulation constante avec ceux qui sont spécifiques des prêtres.

Je demande aux *séminaristes* de ne pas mettre leur drapeau dans leur poche et de ne pas craindre de déclarer qu'on peut toujours être prêtre aujourd'hui, puisque c'est ce à quoi ils se préparent eux-mêmes, puisque c'est cela même qui est en train de leur arriver.

J'appelle *les jeunes ou les moins jeunes* qui sont dans cette assemblée à se rendre disponibles à la vocation qu'ils pourraient recevoir, et à ne pas craindre de prendre alors les moyens de tirer pour eux-mêmes l'affaire au clair.

Mais, corrélativement, je prie *les amis, les proches, les parents, les familles* de ceux qui sont ou seraient ainsi appelés à un service ministériel de l'Église, y compris bien sûr comme prêtres, de s'abstenir de les décourager, ou de les moquer : de tout faire, au contraire, pour les soutenir de leur amitié, de leur aide fraternelle (fût-elle critique), et de leur prière.

Je souhaite à *chaque chrétien*, participant ou non à une activité d'Église, de faire en sorte qu'il découvre comment, dans la situation présente et en fonction de son propre appel, il pourrait se rendre disponible pour apporter sa contribution à la partie qui est en train de se jouer, au lieu de rester douillettement, en pantoufles, sur la touche, en se contentant de compter les points...

Enfin, en ce jour où nous fêtons saint Pierre et saint Paul, je prie Dieu, selon l'oraison finale de cette messe, « d'accorder à son Église une parfaite fidélité à leur enseignement, puisqu'elle a reçu par eux la première annonce de la foi ». Et je prie Dieu d'accorder à Joseph, Éric et Étienne, qu'Il a « choisis comme serviteurs et intendants de ses mystères, de travailler fidèlement, pour leur part, à la construction de cette Église. » Amen..

+ Joseph DORÉ  
Archevêque de Strasbourg